

ZONE A-16

IDENTIFICATION D'ORIENTATIONS ET D'OBJECTIFS D'AMÉNAGEMENT À PRENDRE EN CONSIDÉRATION EN VUE DE LA PRÉPARATION D'UN PROGRAMME PARTICULIER D'URBANISME (PPU) – DOCUMENT DE TRAVAIL

Identification d'orientations et d'objectifs d'aménagement préliminaires dans un exercice de remue-méninges (brainstorming) réalisé par les membres du CAZA-16 les 14 juin, 10 et 25 juillet 2018. Ce document ne se veut pas exhaustif et constitue un document de travail qui sera bonifié en continu.

Un Programme particulier d'urbanisme (PPU) est un document qui pose un diagnostic des forces, faiblesses, contraintes et opportunités d'un secteur donné. Il contient également des orientations et objectifs d'aménagements. Ceux-ci sont regroupés, dans le cas de la Ville de Mont-Saint-Hilaire, en fonction des 6 grands thèmes du Plan d'urbanisme durable (PUD) de la Ville, à savoir : Milieux naturels, Agriculture, Patrimoine et paysage, Commerces et services, Transport et circulation et Milieu de vie.

Milieux naturels

- Établir une zone tampon autour du boisé Auclair (15 mètres minimum)
- Favoriser la biodiversité
- Conserver l'intégrité des milieux humides (notamment afin d'assurer des services écologiques)
- Bonifier les services écologiques existants dans la Ville
- Recréer des niches écologiques
- Interconnecter les boisés le long du ruisseau et créer de nouveaux corridors forestiers/naturels
- Protéger tous les terrains à valeur écologique
- Protéger les sources d'eau

Agriculture

- Promouvoir et encourager l'agriculture urbaine en accordant notamment des crédits de taxes
- Favoriser l'agriculture biologique en milieu urbain
- Restreindre le type d'activités commerciales afin de favoriser la vente des produits locaux
- Préserver le seul verger encore présent dans la zone A-16
- Créer un ou de nouveaux vergers
- Créer un ou des vignobles
- Promouvoir et faciliter l'accès à la formation sur l'agriculture locale, biologique et urbaine
- Favoriser l'enseignement (agriculture urbaine, etc) + partenariat avec McGill (extension de leur 3^e campus/pôle)?

Patrimoine et paysage

- Préserver l'aspect champêtre du chemin de la montagne
- Conserver le caractère champêtre des lieux
- Conserver les vues d'intérêt
 - panoramiques
 - filtrées (ex. tunnel d'arbres)

- ambiance (ex. bel ensemble construit)
- Recréer ou compléter des vues filtrées
- Miser sur les éléments identitaires de la zone
 - Pommiers en fleur
 - Vergers
 - Chemin de campagne
 - Clôtures de perches
- Recréer l'alignement des lots, l'alignement des pommiers
- Imiter certains styles architecturaux typiques au secteur (ex. bâtiment verger Donald Auclair à Otterburn Park)

Commerces et services

- Bonifier l'offre touristique de la zone
- Favoriser des commerces et services connexes aux activités agricoles locales
- Favoriser la vente des produits locaux
- Bonifier l'offre locale
- Typologie de commerces (nouvelle génération) qui amène une valeur ajoutée

Transport et circulation

- Favoriser le transport actif
- Favoriser le transport collectif

Milieu de vie

- Créer un quartier unique «signature» / «identitaire»
- Créer un lieu / milieu de socialisation
- Créer des lieux / milieux familiaux
- Jardins communautaires en bordure du chemin de la montagne
- Prévoir du développement «en grappe»
- Interconnecter les quartiers
- Établir des normes élevées de construction/développement en matière environnementale
- S'assurer de terrains propices à la construction (qui aurait au préalable fait l'objet d'une étude de caractérisation des sols)

Arts et culture (thème ajouté par le Comité)

- Favoriser l'accès aux arts et à la culture locale
- Générer une ambiance attrayante pour les artistes, un pôle, un milieu de vie pour les artistes